LA TAVERNE POUSSET

(PLANCHES 21 ET 22.)

La mode a toujours été capricieuse et changeante; mais jadis son domaine se bornait à la parure, et là même ses variations n'étaient pas incessantes comme de nos jours. Le goût inquiet de nos contemporains veut aujourd'hui de la nouveauté, qui n'est quelquefois que du vieux neuf, dans toutes les manifestations de l'industrie ou de l'art. Il est de mode pour une Parisienne de renouveler son mobilier presque aussi fréquemment que ses toilettes, ce qui n'est pas peu dire; les équipages et les chevaux deviennent aussi très rapidement vieux jeu. Enfin il n'est pas jusqu'à nos demeures qui, à peine livrées au propriétaire, sont déjà distancées sous le rapport du confort et de la décoration par la maison qui va sortir de terre dans la rue voisine.

Cette décoration intérieure ou extérieure s'inspire actuellement de la mode nouvelle, qui est tout à l'art moderne. Depuis vingt-cinq ans nous avons vu en faveur tour à tour les styles Louis XII, Henri II, Louis XV et Louis XVI, soit dans nos habitations privées, soit dans les lieux de réunions publiques.

Hier encore la brasserie, qui avait détrôné le café, ne pouvait exister qu'avec tous les attributs de la Renaissance allemande. Au salon blanc et or du limonadier, illuminé par les lustres et les glaces, avait succédé la taverne sombre et basse aux vitraux épais, où les flots de bière remplaçaient la mousse du Champagne. Après quelques années de vogue, la brasserie a fait place au café Louis XV aux peintures blanches, aux verrières claires avec leurs petits carreaux bien encadrés. Puis le *modern style* s'empare de leurs salles et les décore de formes et de coloris originaux.

Le meilleur exemple que l'on en puisse citer est la brasserie Pousset, qui, tout en conservant son installation Renaissance, a, dans des agrandissements récents, créé de vastes salles entièrement construites et décorées d'après les principes de l'art nouveau.

C'est M. Niermans qui a été chargé de cette création. Nos lecteurs connaissent le talent original de notre confrère qui a, depuis quelques années, contribué à la construction ou à la restauration de nombreuses salles de réunion ou de théâtre. Nous avons ici-même donné, entre autres reproductions de ses œuvres, des détails du Casino de Paris et du Parisiana.

La décoration nouvelle de la taverne Pousset tire son principal attrait de l'emploi des matériaux nouveaux, qui offrent tant de ressources à l'architecte.

Les grès, les faïences, les émaux et les fresques ont fourni à M. Niermans des éléments polychromes d'un puissant effet décoratif. Lorsque les feux de la lumière électrique viennent aviver ces couleurs, le contraste est curieux entre les anciennes salles, cependant bien décorées, et les nouvelles.

Nous ne pouvions mieux faire qu'en reproduisant par des planches en couleurs les motifs principaux de cette architecture aux formes nouvelles. Par des photogravures directes nous donnons aussi deux détails intéressants, un chapiteau,

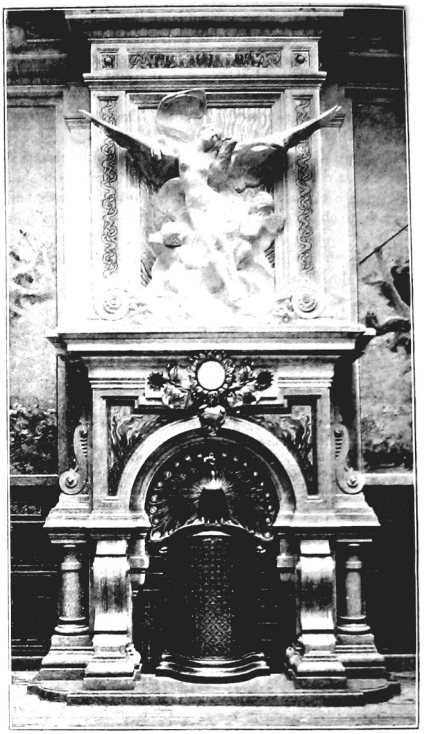

et la cheminée monumentale, qui sont deux spécimens caractéristiques de cet art dont M. Niermans s'est fait une spécialité.

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE [1]

M. AUGUSTE CHOISY, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées et professeur d'un cours d'architecture à l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées, ne saurait être un inconnu pour les lecteurs de la *Construction Moderne*, surtout pour les architectes.

Ce journal a dit, il y a quelques années, l'ingénieux système de constructions facilement transportables et démontables que M. Aug. Choisy, vice-président du conseil permanent des Travaux publics des Colonies, a appliqué aux maisons de colons, aux cases de concessionnaires et à divers types d'édifices coloniaux (2), afin de parer aux difficultés d'installation de la première heure et de fournir une demeure

(1) 2 vol. in-8°, 642 et 800 pages, nombr. fig. dans le texte. Paris, 1899. Librairie Gauthier-Villars. Se trouve à la Librairie de la *Construction Moderne*. — Prix: 40 francs.

(2) *La Construction Moderne*, VIIIe année, 1892-93, p. 533 et 560, fig.

salubre à nos soldats, nos administrateurs ou nos colons, dans les nouvelles étapes de notre empire colonial.

Et les architectes français qui ont étudié l'art et la construction antiques, aussi bien que les archéologues de tous les pays, connaissent les travaux de longue haleine que ce docte antiquaire et fin lettré a publiés sous les titres de : *Etudes épigraphiques sur l'Architecture grecque*, *L'Art de bâtir chez les Romains* et *l'Art de bâtir chez les Byzantins*.

En outre, de pénibles voyages, véritables missions scientifiques officielles, ont mis M. Choisy à même d'étudier l'architecture qui fleurit à diverses époques sur tous les rivages du bassin méditerranéen, en même temps qu'ils lui ont donné l'occasion d'écrire deux ouvrages moins élevés de ton, dans lesquels il se laisse aller parfois à une certaine ironie discrète et où il raconte familièrement ses souvenirs sur *l'Asie Mineure et les Turcs* et sur *les Populations du Sahara français*.

A la fois archéologue et rompu aux problèmes ardus des sciences mathématiques, cette base primordiale de la construction; de plus, professeur et écrivain, M. Choisy était donc armé à merveille pour écrire une *Histoire de l'Architecture*; et puis, n'est-ce pas le devoir impérieux du professeur de suppléer, par un ouvrage mûrement réfléchi, à la brièveté de leçons toujours trop peu nombreuses et données à des élèves parfois insuffisamment préparés à en profiter?

*
* *

Cette nouvelle *Histoire de l'Architecture* se divise en vingt chapitres principaux consacrés à l'étude, construction, dispositions générales, formes et décoration des édifices à toutes les époques de l'art de bâtir, depuis les âges préhistoriques jusqu'à l'architecture moderne, en passant par l'Egypte, la Chaldée et l'Assyrie, la Perse, l'Inde, la Chine et le Japon, le nouveau monde, la Grèce, l'empire romain, l'architecture chrétienne de l'Orient, les architectures musulmanes, l'architecture romane et l'architecture gothique, l'architecture monastique, civile et militaire au moyen âge, et enfin la Renaissance en Italie et en France.

Deux styles de deux époques, l'architecture grecque à son apogée et l'architecture gothique française, ont surtout préoccupé M. Choisy, qui semble avoir demandé aux écrits de Vitruve et de Viollet-Le-Duc, de le guider dans les études consciencieuses et variées qu'il a faites des monuments et des styles à ces deux époques.

Il est vrai que sa considérable érudition lui a fourni nombre d'aperçus d'une saveur particulière et originale, comme ceux relatifs à l'outillage du bronze et du fer dans l'art préhellénique, au pittoresque et à la symétrie perspective à propos de l'Acropole d'Athènes, aux rapports de l'architecture des Romains avec l'organisation sociale de ce peuple, ou encore aux proportions, à l'échelle et aux effets perspectifs dans les édifices de la période gothique.

Mais, il faut l'avouer, comme beaucoup de professeurs, — et peut-être est-ce une obligation inéluctable pour un professeur? — M. Choisy s'arrête au commencement du dix-neuvième siècle et consacre quelques pages seulement à l'art depuis la Révolution, terminant sa vaste histoire en saluant *le fer* qui, avec ses formes en accusant le rôle et la fonction, entre à dater de ce jour dans la pratique courante des constructions et, comme semblent le prouver les Halles Centrales et la Grande Salle de la Bibliothèque Nationale, à Paris, prend place parmi les éléments de l'architecture.

Nous voudrions donner une idée des nombreuses illustrations, toutes dessinées par l'auteur, qui élucident page par page le texte de son ouvrage, et nous ne croyons pouvoir mieux faire, au sujet du caractère spécial de ces illustrations, que de résumer le mieux qu'il nous est possible une conversation que nous avons eue sur ce sujet avec M. Choisy.

La plupart des figures, dont nous donnons deux spécimens (*fig. 1*, *le Temple d'Olympie* et *fig. 2*, *la Cathédrale de Chartres*), sont des représentations axonométriques. Les directions des axes n'ont rien de fixe : elles sont choisies, dans chaque cas, suivant la convenance spéciale du sujet; mais partout les dimensions en hauteur, longueur et largeur, sont rapportées à une même échelle, ce qui permet d'effectuer des mesures aussi simplement que sur un géométral.

Ce mode de représentation est aussi parlant que la perspective, et il a l'avantage de réunir par une même figure le plan, l'intérieur et l'extérieur d'un édifice.

Quelques lignes de M. Choisy ne seront pas inutiles pour montrer son mode d'appréciation, et nous les emprunterons aux deux édifices rappelés par les deux figures, car ces édifices marquèrent, à plusieurs siècles de distance, une grande place dans l'histoire de l'Art.

Le Temple d'Olympie (I, p. 461-463), élevé vers l'an 470 avant notre ère, est l'œuvre de l'architecte Libon et carac-

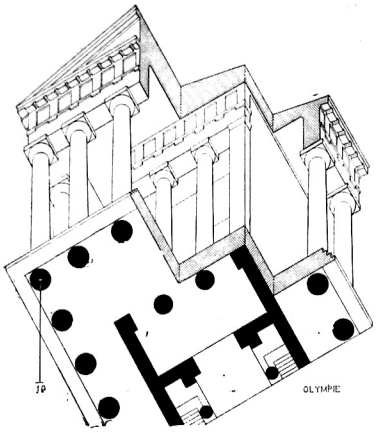

Fig. 1. — Temple d'Olympie.

térise, avec le temple de Thésée, qui lui est un peu postérieur, l'aspect du temple hexastyle au cours du ve siècle.

Il ne diffère du temple de Pæstum, son aîné, que par une proportion plus heureuse. L'impression n'est plus celle de la lourdeur, la mesure des efforts est presque atteinte.

Le décor se distingue par un surcroît de richesse : des frontons ornés de statues ; au sommet de la façade, une Victoire ailée ; aux angles, des acrotères portant des vases.

Les métopes historiées disparaissent de la colonnade extérieure et se reportent sur la frise intérieure : cette répartition nouvelle de la sculpture se retrouve au temple de Sélinonte.

Le temple d'Olympie, bâti en calcaire grossier, garde dans ses détails quelque chose de la rudesse archaïque ; ce qu'il y avait d'exagéré dans les expressions de Pæstum s'est atténué, mais sans s'effacer entièrement : le temple de Thésée, tout entier en marbre, prend dans les détails une finesse en rapport avec la beauté de la matière.

(*A suivre.*) CHARLES LUCAS.

CONSULTATIONS TECHNIQUES

FERME DE CHARPENTE EN BOIS

La partie teintée est couverte par une construction portée par 3 fermes EF, CD, AB et le mur pignon. La couverture est en tuiles mécaniques Montchanin L'entrait de ces fermes porte un plancher indiqué en coupe, formé de solives de 8/24 sur lesquelles repose un simple plancher de 0^m,03 sans lambourdes, ni plafond.

On veut agrandir l'atelier, suivant le tracé, tout en conservant l'atelier existant.

Pour cela j'enlève la ferme EF et je la remplace par une ferme de 12^m,00 GH' (sans appui intermédiaire : exigé).

Ainsi que le montre la coupe XY, cette nouvelle ferme portera : 1° 5 pannes de 7^m,20 de portée ; 2° les 3 anciennes pannes, faîtage et sablière de 4^m,10 de longueur ; 3° le 1/4 du poids des vitrages compris entre les 2 piliers de face 2, 3 et la sablière CE; lequel poids sera transmis à la ferme par cette sablière. La seule surcharge à considérer est celle due à la neige.

Le plancher existant viendra reposer sur le nouvel entrait et ne sera pas continué dans les parties neuves.

Il y aura lieu à tenir compte d'une surcharge de 50^k à 60^k par mètre carré pour ce plancher.

La nouvelle couverture est la tuile mécanique Montchanin ; et il ne sera fait aucun plafond sans les chevrons de 9/10 qui resteront apparents.

Je voudrais savoir :

1° Si ma ferme GH est de construction rationnelle ;

2° Si les dimensions sont suffisantes ;

3° S'il est bon de brider le poinçon dans le mur mitoyen de 0^m,40. Cette épaisseur serait-elle suffisante ?

4° S'il est préférable (au point de vue construction seulement et non économique) d'employer dans la partie nouvelle des pannes en fer à I, ailes ordinaires de 0^m,26, ou des fers I larges ailes de 0^m,20 (que je crois remplir le même rôle), à la place des pannes en bois ;

6° S'il y aurait lieu de modifier les fermes anciennes.

Réponse. — D'une manière générale, remarquons d'abord que le poinçon ou lien pendant *n* soutient le plancher inférieur ; il se rattache lui-même à l'arbalétrier ; il faut donc que l'assemblage sur cette dernière pièce soit disposé de manière à résister à un effort de traction assez important. Un tenon avec mortaise sur l'arbalétrier n'y suffirait pas. Il faut utiliser la moise horizontale, ou disposer un étrier, ou adopter quelque disposition analogue.

Le plancher sur entrait sera très léger, semble-t-il ; ne comptons son poids mort qu'à raison de 80^k, chiffre faible, comme on voit, avec surcharge de 60^k, c'est un total de 140^k par mètre carré.

La surface de ce plancher portée par l'entrait a une lon-

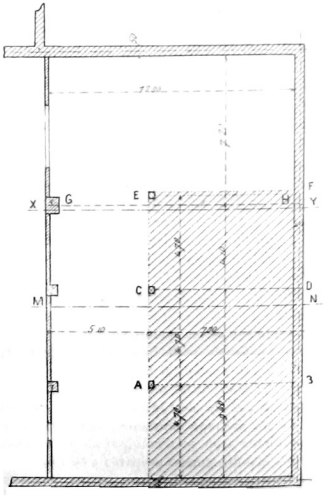

Les bords de la Seine et de l'Oise sont toujours les parages favoris que choisit M. Deslignières. Sa *Cathédrale de Rouen*, vue à l'extrémité de la rue de l'Épicerie, est une grande aquarelle au coloris vigoureux, comme d'ailleurs le *Port de Rouen*, dont les steamers, repeints à neuf, étalent leurs coques rouges au premier plan.

Le joli village de Bouvier, en Seine-et-Oise, a été l'objet de plusieurs études de M. Ch.-A. Gautier, qui donne aussi une gaie perspective du *Pavillon des Celibataires*, à Sains, et qui a rapporté d'un voyage en Italie des vues de Pæstum et de Sélinonte.

Comme toujours, la forêt de Fontainebleau est représentée en détail. M. Dainville lui est fidèle, et il retrace à merveille ses rochers moussus et ses arbres pittoresques.

Son talent ne le cède en rien à celui de M. Vionnois, qui a choisi les mêmes sujets et qui nous donne, en outre, des vues de l'*Ouche*, près Dijon, où la verdure, à l'aube ou au crépuscule, vient se mirer dans la rivière.

Très variés, comme toujours, sont les envois de M. Leteurtre, qui va de l'Oise dans l'Eure, en passant par Boulogne-sur-Mer et Roscoff. A citer son *Église de Menilles* (Eure). Même éclectisme chez M. L. Roy, dont les aquarelles se remarquent par la hardiesse de facture et la clarté qui résulte de cette simplicité dans le procédé. Voici, par exemple, des vues de Josselin, des *Gorges de Crozant*, et l'*Église de Saint-Leu d'Esserent*, qui sont de fort jolies aquarelles.

De M. Saintier, nous signalerons particulièrement une fin d'automne à *Mantes la Jolie;* les arbres, dont les uns sont encore verts, les autres rougis par la saison, forment un premier plan à la cathédrale qui se silhouette à l'horizon.

Les Flandres et la Hollande ont donné à M. Risler plusieurs sujets d'aquarelles, parmi lesquelles nous avons remarqué les vues de Dordrecht.

M. G. Duval a bien rendu l'aspect triste du village de Cayeux, perdu dans les dunes, et qui forme contraste avec les verts aspects du ruisseau de *Montigny*, et des futaies de Fontainebleau.

Pour terminer, nous citerons deux bonnes études de M. Ratouin, et les environs de Vendôme de M. Deligny.

E. Rumler.

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

(*Voyez page* 282.)

Pour *la Cathédrale de Chartres*, que l'auteur analyse sommairement après plusieurs édifices antérieurs dans lesquels il étudie les éléments caractéristiques de l'Art gothique, il dit (II, p. 437-439) :

La Cathédrale de Chartres, commencée en 1194 et terminée peu après 1220, résume un ensemble de progrès. La *fig.* 2 en représente une travée.

On reconnaît la voûte à simple croisée d'ogives et le pilier flanqué de colonnettes déjà partant du sol;

Le collatéral est à un seul étage;

Et, au-dessus, un triforium règne à la place qu'occupaient les galeries hautes de Noyon.

Dans les édifices primitifs, Sens, Saint-Germain-des-Prés, Langres, la voûte à croisée d'ogives se ressent encore de la forme domicale, fort convenable à l'époque romane, où l'on cherchait à diffuser les poussées, mais assez mal en harmonie avec le système gothique, qui tend à les localiser.

... Chartres, sous quelque aspect qu'on l'envisage, est une des œuvres les plus originales que le moyen âge ait produites : tous les membres ont une physionomie à part.

L'architecte, qui ne disposait que d'un calcaire fort grossier, ne pouvait viser aux effets de détail : il a donné aux masses une ampleur imposante.

On observera les larges dessins des meneaux, et surtout la belle conception des arcs-boutants, formés de deux arceaux étagés l'un au-dessus de l'autre et reliés par une enrayure qui les rend solidaires.

***

Mais ce ne sont pas des bribes d'appréciation consacrées à tel ou tel édifice et telle ou telle période de l'art qui peuvent donner une idée suffisante du mérite de l'ouvrage de M. Choisy et de l'esprit dans lequel il est conçu et développé.

Ce qu'il faudrait pouvoir en extraire, ce serait surtout les considérations générales qui, placées en tête ou à la fin des principaux chapitres composant son livre, résument la physionomie d'une époque, son cadre historique ou ses nécessités sociales.

L'auteur, en véritable professeur qu'il est, excelle à condenser, en de brefs alinéas rappelant par leur concision la

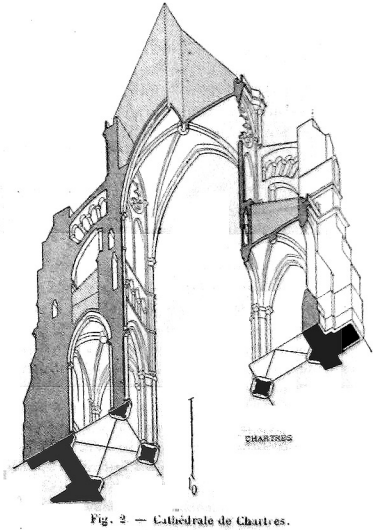

Fig. 2 — Cathédrale de Chartres.

simplicité des moyens d'impression des médailles antiques, tout ce qu'une leçon parfois touffue peut renfermer d'essentiel : aussi l'élève, devenu érudit, qui saurait s'assimiler une telle succession d'alinéas, aurait-il un bagage des plus respectables au point de vue de l'histoire de l'art.

Un dernier mot. Les travailleurs trouveront dans cette nouvelle *Histoire de l'Architecture* un document très précieux qui leur permettra d'approfondir encore les connaissances qu'ils y auront puisées.

Une table des matières, placée à la fin de chaque volume, indique la nature et la provenance de toutes les illustrations, donnant ainsi le moyen de recourir aux auteurs que M. Choisy a consultés, de discuter ses appréciations et aussi de suppléer à la réduction d'échelle qu'il a dû imposer à ses figures.

L'*Histoire de l'Architecture* de M. Aug. Choisy est donc un livre consciencieux, écrit sur un bon plan et d'une lecture intéressante ; sa place est marquée dans la bibliothèque de tous ceux qui veulent bien connaître ce que sont réellement l'Architecture, ses origines, ses transformations au cours des âges et les conditions matérielles et morales qui ont amené ces transformations.

Charles Lucas.

PRESBYTÈRE DU TEIL (ARDÈCHE)

Planche 48.

Nous avons publié précédemment (*voyez XIIIe année, pl. 40, 41* et *42*) l'église construite au Teil par M. Baussan. Le presbytère qui accompagne cette église a été traité avec la même simplicité robuste, et notre planche en donne les façades et les plans.

Cetravail a été exécuté en moellons des usines de Lafarge hourdés de chaux de la même Société. Les pierres de taille tendres proviennent des carrières de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme). Les soubassements en pierre demi-dure sont également en pierre bleue de Lafarge bouchardée. Le tout, y compris les sous-sols, a coûté 16.000 francs seulement.

LES TRAVAUX DE L'EXPOSITION

FONDATION DES PAVILLONS DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES

(*Voyez page 258.*)

Semelles de fondations en béton de ciment armé. — Nous avons parlé précédemment (v. page 198) des procédés employés par M. Ch.-A. Gautier pour les fondations des deux premières rangées de points d'appui. Le système adopté par l'architecte de l'Administration a eu pour conséquence indirecte de consolider le sous-sol compris entre les fondations exécutées en premier lieu et les maçonneries de la tranchée des Moulineaux. Ce sous-sol, se trouvant resserré entre deux tranches compactes, a vu sa résistance à l'écrasement augmenter suffisamment pour permettre d'asseoir les fondations de la troisième ligne de points d'appui sur de simples plateaux destinés à élargir la base de sustentation des poteaux,

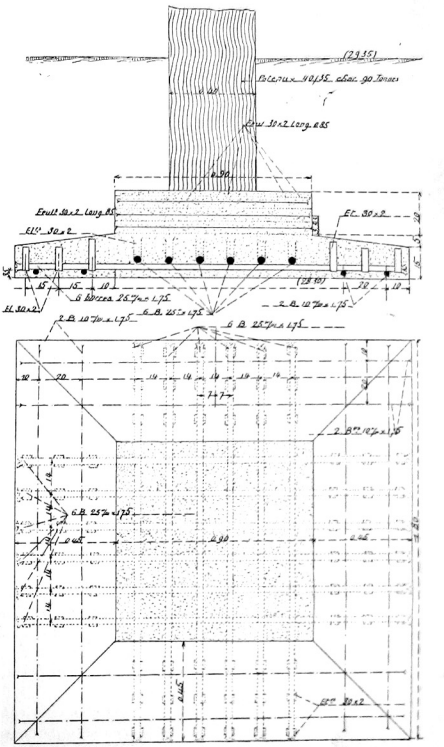

Fig. 7, 8. — Semelle de fondation en ciment armé.

et à répartir uniformément la charge transmise par eux, à raison de 2^k,750 par centimètre carré.

Ces semelles en béton de ciment armé, système Hennebique (fig. 7 et 8), ont la forme d'une console renversée ; elles doivent en effet résister aux réactions uniformes du sous-sol, qui agissent de bas en haut et dont la somme se trouve forcément égale et contraire à la charge de 90 tonnes transmise par les poteaux. Ces massifs, d'une hauteur totale de 0^m,40, ont été construits sur place par moulage, soit dans le sol pour la partie inférieure, soit dans un coffrage en bois pour la partie haute. Les armatures, en barres de fer rond de 23^m/^m de diamètre et en étriers de fer feuillard de 30/2, ont été disposées par le constructeur de la façon qu'il a jugée la plus favorable à la transmission uniforme sur la base inférieure de la pression reçue à la partie haute.

Nous compléterons maintenant les renseignements que nous avons commencé à donner sur la plate-forme générale qui doit indiquer le niveau du rez-de-chaussée pour les pavillons des différentes Puissances étrangères.

Une déclivité transversale très peu sensible (0^m,006 par mètre) amènera toutes les eaux atmosphériques recueillies sur le plancher, dans un chéneau longitudinal desservi par